Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le
ID : 056-200008696-20201228-DEL_202011-DE

HARAS
NATIONAL
HENNEBONT
Syndicat Mixte

Objet de la Délibération

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 15 décembre 2020

Suite à la convocation en date du 8 décembre 2020, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 à 17 heures 30, à la Maison de l'Agglomération-Salle du Conseil à Lorient, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaël LE SAOUT, Jacques LE LUDEC, André HARTEREAU, Laurent DUVAL, Fabrice LEBRETON, Claudine CORPART

Absents excusés :

Alain LE QUELLEC, Karine BELLEC, Jean-Rémy KERVARREC

Absents :

Anne GALLO, Anne-Maud GOUJON, Aurélie MARTORELL

Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le
ID : 056-200008696-20201228-DEL_202011-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE
DU 15 DECEMBRE 2020

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

I - Présentation du contexte de rédaction de ce budget

A / Une année particulière pour le Haras

L'année 2020 marque un tournant dans les modalités de fonctionnement du Haras National d'Hennebont : l'arrêt, souhaité, des activités du centre équestre hébergé sur le site a permis au Syndicat Mixte de s'approprier de nouveaux espaces de travail et de les valoriser selon plusieurs orientations :

- location d'espaces de travail à des cavaliers professionnels,
- densification du calendrier de concours.

Cet exercice aura par ailleurs clarifié l'organisation des ressources humaines, avec la création au 1er avril d'un poste de Coordinateur d'Exploitation et le recrutement de deux postes d'agents polyvalents.

L'année 2020, qui est aussi celle de la crise sanitaire, a fortement marqué les acteurs de la filière équestre.

Le Haras National d'Hennebont s'est adapté. Il a mis en place des modalités de fonctionnement et des consignes en phase avec les obligations sanitaires : fermeture des espaces communs, matériel d'écurie personnalisé, colonnes de gel hydro-alcoolique à disposition, rotation des plannings pour limiter les contacts. Fermé au public durant le premier confinement, il a, pendant le second confinement, pu maintenir ses activités professionnelles.

Le printemps et l'été 2020 ont également été marqués par une vague de mutilation d'équidés en Bretagne, mais également en France et en Europe. Sans que l'on en connaisse réellement la raison, un mouvement s'est créé sous la forme d'un challenge visant à porter atteinte physiquement à des chevaux, des poneys, des ânes. Le Haras National d'Hennebont a fait l'objet d'une visite dans les paddocks extérieurs au site. Les surveillances mises en place ont permis de mettre en fuite les visiteurs. Un dispositif de protection a été déployé par des rondes nocturnes, la pose de caméras de surveillance et la fermeture du site. Tous les chevaux étaient rentrés en boxe tous les soirs. Ces exactions ont semble-t-il cessé, mais la vigilance reste de vigueur.

Les adaptations auxquelles a consenti le Syndicat mixte dans ce contexte 2020 ne l'ont pas impacté financièrement, de manière conséquente. Les recettes propres liées aux occupations et aux prestations de service sont préservées, même si l'annulation de la 10ème édition du marché de Noël sera un manque à gagner de près de 10 k€.

B / Les stratégies que le Haras souhaite développer

Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le
ID : 056-200008696-20201228-DEL_202011-DE

C'est avec ambition et prudence que le Syndicat Mixte aborde l'exercice 2021, selon 4 priorités :

1 - **Conforter** le Haras National d'Hennebont comme site équestre majeur du Grand Ouest par :

- La mise en œuvre d'un calendrier sportif inédit en densité et en qualité : les 2 Championnats de Bretagne (Dressage et Saut d'obstacles) se dérouleront à Hennebont en 2021 !
- La deuxième édition du Breizh'in Jump (niveau Pro 2) est également confirmée. Les autres compétitions seront maintenues : Equitrail, concours d'attelage, Equitation de travail…

Pour la première fois, le site accueillera une Tournée des As Poneys et un Concours Complet d'Equitation qui devrait clore la saison sportive.

2 - **Développer l'offre de formations,** conformément à notre feuille de route. Ce volet est en forte évolution. L'année débutera par une séquence de 2 jours de formation à l'Equi-Coaching (formation certifiante). De nombreux autres stages sont prévus tout au long de l'année. Cette offre sera densifiée et rendue plus visible par un travail de communication qui sera mené en 2021.

3 - **Développer des projets stratégiques** en lien avec les partenaires socio-professionnels de la filière. Il s'agit notamment de la préfiguration du Centre National de Développement du Cheval de Ville pour laquelle les échanges à venir devraient préciser la démarche à mener.

4 - **Conduire des actions de maintenance et de préservation du patrimoine bâti et arboré** : à l'issue des études qui ont été menées, ces actions sont déclinées par priorité, avec une mise en œuvre en premier lieu de celles qui permettent une amélioration des outils de travail et donc le développement des activités économiques.

II - Une traduction budgétaire 2021 prudentielle

Le budget de l'année 2021 s'inscrit dans la droite ligne des axes stratégiques fixés par le Comité de site réunissant les 4 Présidents des collectivités et EPCI membres ou leurs représentants.

Cet organe, qui permet de débattre et d'orienter les axes de développement et d'actions du site, n'a pas pu se réunir en 2020, mais le Syndicat Mixte poursuit néanmoins la traduction de ces axes. Il affirme ainsi son positionnement d'un site ressource au service des cavaliers et du rayonnement de la filière.

Les reports et le montant des recettes propres permettent une reprise d'excédent de fonctionnement 2020 de l'ordre 320 000€ (à affiner après la clôture de l'exercice). La section d'investissement sera auto-financée sans recours à l'emprunt grâce aux dotations aux amortissements (de l'ordre de 185K€) et d'un excédent d'investissement reporté de l'ordre de 600 € (à affiner après la clôture de l'exercice). A noter que, dans le cadre du dépôt de bilan de la SHN, le liquidateur nous a fait parvenir une demande de mandatement d'admission en non-valeur des créances chirographaires que le Syndicat Mixte avait fait valoir, pour un montant de 5799,43 €. L'hypothèse d'un paiement total ou partiel des créances prioritaires pour un montant de 12, 115 K€ est posée.

Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le
ID : 056-200008696-20201228-DEL_202011-DE

A / La section de fonctionnement

1 - Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement permettent de faire face aux missions qui sont confiées au syndicat notamment en matière d'entretien du patrimoine et d'animation du site. Les frais de personnel de 222 K€ et des prestations de services pour 122K€ sont les principaux postes de dépenses.

Le budget 2021 tient compte du risque de non-recouvrement des créances de la SHN (10K€).

2 - Les recettes

Nous voyons bien que le modèle économique du Syndicat Mixte évolue fortement. Les recettes assurées par la contribution des partenaires institutionnels (Ife, GIP) disparaissent ; seul le développement des recettes propres par les évènements, la formation, les nouveaux projets, le revenu des immeubles pourra compenser ces 25K€ de manque à gagner.

L'augmentation des recettes propres permettra de compenser le départ des activités du GIP qui sera effectif en 2021. Le Syndicat Mixte ne bénéficiera donc plus, à la même hauteur, de la contribution financière du GIP soit 15 700€ HT en 2020. Cela s'ajoute à la baisse progressive du loyer de l'IFCE (de 60K€ en 2015 à 9 000€ HT aujourd'hui).

B / La section d'investissement

1 - Les dépenses

Il est prévu d'inscrire aux investissements les actions et travaux suivants :

- Report de l'étude de gestion hydraulique - 30 K€. Non réalisée en 2020 pour cause de Covid.
- Aménagement d'un parcours de cross en vue de la programmation de concours complets d'équitation - 70 K€
- Travaux dans l'écurie 2 en vue du réaménagement du parcours de visite - 90 K€
- Achat de matériels divers et outillages techniques

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est en cours de finalisation et sera présenté lors du Comité Syndical de février 2021. Il permettra de valider une feuille de route financière, de la phaser dans le temps et d'identifier les grands chantiers qui nécessiteront le recours aux subventions d'investissements et éventuellement à l'emprunt.

2 - Les recettes

La section d'investissement sera autofinancée sans recours à l'emprunt au travers des dotations aux amortissements à hauteur de 185 K€, de la reprise de l'excédent reporté d'un montant de 600 € et d'un virement de la section de fonctionnement de 155 K€.

Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le
ID : 056-200008696-20201228-DEL_202011-DE

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-36, L 2312-1, L 2313-1,

Article unique : **PREND ACTE** du rapport d'orientations budgétaires 2021 du budget, sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientations budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

André HARTEREAU